

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | 16 mars 2020

Volume 2 no 23 – 16 mars 2020

Coronavirus

La SQI invite tous ses employés à travailler de la maison

La Société québécoise des infrastructures (SQI) a informé le SPGQ qu'elle invitait tous ses employés à travailler de la maison à compter du mardi 17 mars. Voici l'information transmise par l'employeur.

Considérant les efforts concertés en matière de prévention et afin de limiter la propagation de la COVID-19, le gouvernement du Québec a demandé à tous les ministères et organismes de privilégier le travail à domicile au plus grand nombre d'employés. Cette mesure sera appliquée en fonction des tâches effectuées, de la disponibilité des outils technologiques et du maintien des services urgents ou stratégiques de l'organisation.

Tel qu'exprimé hier, la SQI est soucieuse de préserver la santé et la sécurité de son personnel et de faciliter le travail des autorités en santé publique. C'est pourquoi elle répond rapidement à la demande du gouvernement en invitant tous ses employés à travailler de la maison dès demain, le mardi 17 mars.

Bien entendu, les activités courantes, et particulièrement les services urgents ou stratégiques, doivent demeurer opérationnels. Dans cette optique, les gestionnaires établiront rapidement avec vous les dispositions de suivi de vos occupations quotidiennes reliées au travail, ainsi que les options envisageables pour ceux dont les tâches ne se prêtent pas ou moins au travail à domicile.

Tous les employés auront, à cet effet, le devoir de se rapporter quotidiennement à leur gestionnaire. Notez que certains d'entre vous pourraient être contactés pour fournir des services stratégiques, au bureau, selon l'évolution de la situation.

Il est important de mentionner que les personnes de 70 ans et plus ainsi que celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées doivent demeurer en isolement volontaire; leur traitement sera maintenu. Nous vous demandons également de reporter les réunions non essentielles et d'utiliser les moyens technologiques appropriés afin de limiter les contacts physiques. Une communication spécifique sur les mesures de mobilité disponibles sera d'ailleurs diffusée au cours de la journée.

Toute question ou situation particulière doit être adressée à votre gestionnaire ou à M^{me} Marie-Pier Végiard, au 418 646-1766, poste 8337, ou à drh@sqi.gouv.qc.ca.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter la section Coronavirus (COVID-19) spécialement créée dans l'intranet pour rendre disponible toute information utile.

Toutes les personnes désirant obtenir de l'information supplémentaire sur la situation du COVID-19 sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Le SPGQ vous informe

La situation évolue rapidement. Le SPGQ vous invite à consulter la page suivante (<https://spgq.qc.ca/directives-au-sujet-du-coronavirus/>) pour demeurer informé des plus récents développements.

N'hésitez pas à communiquer avec votre délégué ou avec le SPGQ (luc.desjardins@spgq.qc.ca) pour toute question que vous pourriez avoir à ce sujet. Notez cependant que compte tenu du volume de demandes, le temps de réponse du SPGQ pourrait être plus long qu'à l'habitude. Merci de votre compréhension.